

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE
France

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

REACH TRADING EST
PO BOX 1010800512
QUARTIER AL-RABWAB
MR ALAA HAMAD
RYAD
Arabie Saoudite

Incoterm : CPT -

PROFORM INVOICE INCOTERM CPT JUSQU'A CEVA LOGISTICS 95 ROISSY

PAYMENT IN ADVANCE PAR VIREMENT

LIVRAISON FRANCO AEROPORT DE PARIS ROISSY PAR AUDIS POUR LIVRAISON AEROPORT DE RIYADH KSA
TRANSPORT AERIEN A LA CHARGE DU CLIENT pour 550,50 €

LE CLIENT RECUPERE SA PALETTE DANS LES LOCAUX DU TRANSPORT AERIEN A RIYADH KSA

POIDS BRUT TOTAL 92.40 KG SANS PALETTE

POIDS BRUT TOTAL 120 KG AVEC LA PALETTE

TAILLE DE LA PALETTE 80 X 120 AU SOL HAUTEUR 1.44

2 RANGS X 22 CARTONS + 2 RANGS X 8 CARTONS PAR COUCHES

CONTACT alahamad102030@gmail.com TEL +966572078292

Catégorie d'opérations : Mixte - Livraison de biens & prestation de services

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
8126 - CAPPUCCINO X7 TOP CUP CAPPUCCINO X7 TOP CUP X 12 SACHETS (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	18,60	60	5%	1 060,20
Frais_de_port - Frais de port	0%	550,50	1		550,50

Conditions de règlement: À réception de commande

Total HT 1 610,70

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Total TTC 1 610,70

Banque: Crédit agricole

Payé 1 610,70

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
18306	00010	36134613496	36

Reste à payer 0,00

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Versements déjà effectués

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Règlement	Montant	Type	Num
-----------	---------	------	-----

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

| 25/10/2024 | 1 610,70 | Virement bancaire | |

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)